



27 décembre 2022

## Asile

### Adaptation des structures d'hébergement aux flux migratoires

**Le nombre de requérants d'asile augmente de manière importante en Suisse. 4% des arrivées dans le pays sont attribuées au Valais. Depuis fin septembre, plus de 200 nouveaux réfugiés arrivent chaque mois dans le canton. Actuellement, plus de 5'500 réfugiés sont pris en charge et hébergés par l'Office cantonal de l'asile (OASI). Selon les prévisions d'arrivées de la Confédération et au vu des capacités d'accueil cantonales, il est nécessaire d'adapter le dispositif d'hébergement et de le renforcer. Les capacités d'accueil dans les logements collectifs seront augmentées avec l'ouverture de nouveaux centres dans les prochaines semaines. Pour faire face à l'évolution rapide de la situation, le recours à des abris de la protection civile sera nécessaire à brève échéance. Des capacités d'accueil supplémentaires devraient également prochainement être mises à disposition dans le Haut-Valais avec le rachat de la « Gästehaus St. Ursula » à Brigue pour lequel une demande de crédit d'engagement de 6 millions de francs sera soumise au Grand Conseil.**

En raison de l'augmentation constante du flux migratoire en provenance de l'Ukraine mais aussi d'autres pays tels que l'Afghanistan, la Turquie et la Syrie notamment, l'Etat du Valais doit adapter son dispositif pour héberger et encadrer les requérants d'asile. Le canton du Valais se voit attribuer par la Confédération 4% des demandeurs d'asile arrivés en Suisse. Actuellement, il héberge et assiste plus de 5'500 personnes relevant du domaine de l'asile, dont un peu moins de la moitié en provenance d'Ukraine. Depuis la fin du mois de septembre, plus de 200 arrivées mensuelles sont enregistrées. Au vu des prévisions de la Confédération et des capacités d'accueil actuelles, l'Etat du Valais doit poursuivre l'adaptation de son dispositif d'hébergement et le renforcer.

Actuellement, une centaine de places sont encore disponibles dans les centres collectifs et en appartements. Si l'Office cantonal de l'asile (OASI) continue de rechercher activement des places en familles d'accueil et des appartements, les besoins en terme de logements collectifs sont très importants et le canton doit pouvoir augmenter fortement ses capacités d'accueil dans le domaine. C'est pourquoi, l'OASI va ouvrir, dès le début janvier 2023, 62 places dans un nouveau centre collectif à l'hôtel du Forum à Martigny. Une centaine de places seront également créées dans le centre sportif d'Ovronnaz. Face à l'évolution rapide de la situation, le recours à des abris de la protection civile (PC) est inévitable à brève échéance. Un premier abri PC sera ainsi ouvert en début d'année prochaine à Sion, il permettra d'héberger jusqu'à 60 personnes. L'OASI est également à la recherche d'hôtels ou colonies inoccupés qui pourraient être utilisés pour des logements collectifs.

Afin d'équiper les nouvelles places d'accueil et d'encadrer l'arrivée de nouveaux réfugiés, une dizaine de personnes de la Protection civile ont été convoquées pour la fin du mois de janvier 2023. Elles viendront compléter le personnel de l'OASI dont les effectifs, qui ont été renforcés durant l'année 2022, ne sont pas encore suffisants pour accompagner l'augmentation importante du nombre de requérants d'asile.



## **Gästehaus St. Ursula — Brigue**

Le contexte international actuel a fait naître des besoins supplémentaires pour l'Office de l'asile (OASI) qui doit pouvoir disposer de places d'hébergement pérennes et adaptées aux besoins des personnes accueillies. D'ici quelques mois, des locaux supplémentaires devraient ainsi également être mis à disposition dans le Haut-Valais avec le rachat de la « Gästehaus St. Ursula » à Brigue. Cela permettra de créer entre 100 et 120 places d'hébergement mixtes pour la prise en charge de familles avec enfants.

Étant donné que le site propose déjà actuellement un accueil hôtelier et un service traiteur, cette acquisition permettra également de créer un centre d'insertion et d'intégration socioprofessionnelle dans les métiers de l'hôtellerie et restauration. Les prestations de ce centre seraient destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale, voire aux bénéficiaires de prestations de l'assurance-invalidité.

Le bâtiment en question est sain et en très bon état, il correspond aux besoins immédiats de l'OASI et ne nécessite aucun aménagement particulier. Le prix d'achat a été fixé à 6 millions de francs. Une demande de crédit d'engagement pour l'achat de cet immeuble sera soumise au Grand Conseil prochainement.

### **Personnes de contact**

**Mathias Reynard**, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 95

**Jérôme Favez**, chef du Service de l'action sociale, 027 606 48 05

**Roger Fontannaz**, chef de l'Office de l'asile, 027 606 48 55